

# CHAMPIGNY INFO



## Le Mot du Maire

Chères Campinoises, Chers Campinois,

Comme vous le savez le premier trimestre est en grande partie consacré à la clôture des comptes de l'exercice budgétaire de l'année passée et à l'élaboration du budget primitif de l'année en cours. Le contexte actuel rend cet exercice plus complexe que les années précédentes en raison de certaines incertitudes. Pour autant, le conseil municipal décide cette année encore, de ne pas augmenter les taux des impôts communaux. Nous souhaitons poursuivre les investissements de façon raisonnée afin de maintenir, d'améliorer les conditions de vie dans notre commune et également de soutenir l'économie locale.

Aujourd'hui, bien qu'il faille rester prudent, nous pouvons aborder le printemps et l'été plus sereinement que pendant la période du covid. Aussi, nos traditionnelles festivités (fête patronale, concert flâneries musicales, animations du 14 juillet, brocante..) vous seront proposées. Avec cette année, l'organisation d'un barbecue géant, le 8 mai, pour tous les Campinoises et Campinois inscrits.

Je vous souhaite un agréable printemps et un bel été.  
Bien cordialement,

Pierre GEORGIN,  
Maire de Champigny,  
Vice-président de la CU du Grand Reims

# Vie Communale.....

## Contributions directes : vote des taux des taxes foncières 2022.

Le conseil municipal fixe chaque année le taux des taxes directes locales:

Taux de la Taxe sur le Foncier Bâti :	39,33 %	} 23,82% ancien taux communal 15,51% ancien taux départemental
Taux de la taxe sur le foncier non-bâti	22,20 %	
Taux de la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	17,73 %	

Considérant le contexte budgétaire difficile, la municipalité propose de ne pas augmenter les taux des impôts communaux afin de ne pas alourdir les charges reposant sur les contribuables. Le Conseil Municipal après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré décide de ne pas augmenter les taux de la part communale.

La loi de finances fixe le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives à 7,1%. Celui-ci est calculé sur l'indice des prix à la consommation.

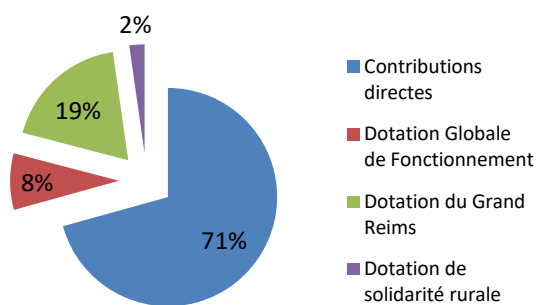
**À situation égale, le contribuable aura une augmentation des taxes foncières de 7,1%.**

## Budget 2023 :

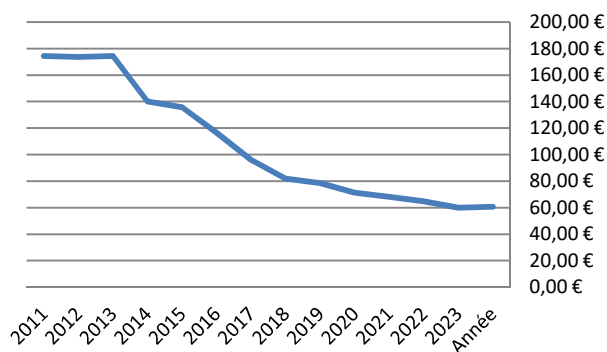
Les ressources principales du budget communal proviennent des éléments suivants :

- Les contributions directes, produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et de la compensation de la taxe d'habitation : 805 024 €
- La dotation globale de fonctionnement : 95 355€ (contre 94 276€ en 2022)
- Les dotations de compensation du Grand Reims : 102 735 €
- La dotation de solidarité communautaire : 110 127€  
→ Soit une dotation globale du Grand Reims de 212 862€
- La dotation de solidarité rurale : 25 389€

Détail des ressources communales



Evolution de la dotation globale de fonctionnement par habitant



## En investissement sont prévus :

- Talus rue de Reims
- Trottoir rue de Thillois/Rond point IKEA
- Plateau rue des sablières
- Aménagement paysager rue du vieux four
- Aménagement paysager rue de l'Isle
- Plantations
- Desherbeur mécanique
- Vidéo protection
- Classe numérique
- Façade de la Mairie
- Mise en conformité ERP des bâtiments publics

## Flâneries musicales 2023 :



Les Flâneries Musicales de Reims organiseront le 06 juillet 2023 à 16h00, un concert d'[Emmanuelle BERTRAND](#) à [l'église Saint-Théodulphe](#) de Champigny. Vous pourrez réserver votre billet sur : <https://www.flaneriesreims.com/evenements/emmanuelle-bertrand/>

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de co-organisation avec l'association "Les Flâneries Musicales de Reims" pour 2023 et à verser la subvention de 3 000 € (sous réserve que le concert ait bien lieu).

## Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Champigny :

Le Maire annonce que les pouvoirs des membres du bureau de l'Association Foncière de Champigny expirent prochainement. Le bureau doit comporter 8 membres, désignés en partie par la Chambre d'Agriculture et en partie par le conseil municipal. Le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer les propriétaires suivants pour siéger au bureau : Jean-Baptiste MASSART, Xavier ADNET, Christophe MARECHAUX et Stéphane MARECHAL.

# Jeunesse.....

## Convention Ecole de Musique :

Le conseil municipal décide de renouveler la convention de partenariat avec l'école de musique de Saint-Brice-Courcelles. Selon cette convention, la commune versera une subvention de 390,40 € par élève domicilié dans la commune et pratiquant un instrument de musique. Les locaux de la mairie seront également mis à disposition gratuitement pour certains cours de musique et pour les auditions des élèves organisées deux fois par an au foyer rural. Cette convention sera en vigueur du 1er septembre 2023 au 31 août 2026.



## Reims Activ'été :

La commune renouvelle la convention avec la Ville de Reims afin de permettre **aux Campinois de 13 à 17 ans** de participer à ce dispositif. Les adolescents concernés par cette tranche d'âge bénéficieront de nombreuses activités sportives, culturelles, artisanales et musicales, organisées sur différents sites de la Ville de Reims et en dehors.

**Inscription à partir du mois de mai 2023.**

## Convention participation centre de loisirs de Saint-Brice-Courcelles :



Le Maire indique que la convention avec le centre social de Saint-Brice-Courcelles pour les activités pendant les vacances prend fin au 31 décembre 2023. Après discussion, il est décidé à l'unanimité que la commune prendra en charge 35% du tarif extérieur CAF pour les enfants de 3 à 13 ans de Champigny, plafonné au tarif de Saint-Brice-Courcelles, ainsi que 25% pour les autres enfants. Une participation proportionnelle aux frais administratifs sera également prise en charge. Le Maire est autorisé à signer une nouvelle convention pour une durée d'un an à partir du 1er janvier 2024, renouvelable tacitement jusqu'à 3 ans avec le centre social de Saint-Brice-Courcelles.

## Formation premiers secours :



Actuellement, 22 adolescents sont inscrits pour la formation. Des échanges ont lieu avec la Croix-Rouge française afin de convenir d'une date. Dès que celle-ci nous sera communiquée, nous prendrons contact avec les familles des adolescents inscrits.

## Cérémonie du 08 mai :

Par mesure de sécurité et en raison de la proximité du chantier de rénovation de la mairie, la cérémonie du 08 mai ne sera pas ouverte au public. Le dépôt de gerbe se fera par quelques élus locaux.

# Ecole. . . . .

## Tarifs scolaires 2023/2024 :

Pour la rentrée scolaire, les tarifs évoluent de la façon suivante :

Modalités 2023-2024				
Inscription annuelle obligatoire		Inscription occasionnelle 48h à l'avance, et avant midi		Mercredi
Tarification LMJV Sur 3 ou 4 jours fixes		Tarification Occasionnelle LMJV		Tarification
Garderie + Cantine	Garderie	Garderie + Cantine	Garderie	Garderie + Cantine
8,20€/jour	4,00€/jour	9,70€/jour	5,50€/jour	23€/jour
Aucune modification possible		Après inscription, aucune modification possible		Après inscription, aucune modification possible
2,20€ la séance d'activité optionnelle en supplément de la Garderie.				

**Inscriptions au plus tard le 15 Juillet 2023.**



## Inscriptions Scolaires :

Vous pouvez dès à présent faire l'inscription scolaire de votre enfant né en 2020 pour la rentrée en maternelle de septembre prochain.

Pour toutes inscriptions, veuillez vous munir :

Du livret de famille, du carnet de santé, d'un justificatif de domicile et d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (si changement d'école).

## Garde d'enfants 0-3 ans septembre 2022 :

De nombreux professionnels de la petite enfance sont présents sur la commune, en voici la liste dont nous avons connaissance :

- Micro-crèche « Bulles de Crèches », rue du Vieux Four : <https://bullesdecreeches.fr/creche/champigny-51370/>
- Micro-crèche « La Marelle », allée des Écoles : <http://la.marelle.champigny.free.fr/>
- Crèche « les minipousses », allée Jean-Marie Amelin : <http://www.lesminipousses.fr/>
- Les assistantes maternelles dont vous trouverez la liste à cette adresse : <https://monenfant.fr/que-recherchez-vous/mode-d-accueil>



## Convention de mise à disposition d'un professeur de sport de l'ASSBC HANDBALL de Saint-Brice-Courcelles :

Le maire a expliqué la nécessité de réaliser une convention afin que l'école de Champigny puisse bénéficier d'un professeur de sport de l'ASSBC HANDBALL. Le coût horaire est de 16 € net et pour la période du 12 mai 2023 au 30 juin 2023, le total prévu est de 384 € nets. Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la convention avec l'ASSBC HANDBALL de Saint Brice Courcelles.

## Demande de subvention DETR pour une classe numérique :

Une nouvelle classe sera ouverte à la rentrée de septembre 2023. Aussi, Monsieur le Maire propose qu'elle soit équipée numériquement, comme toutes les autres classes. Le coup estimé est de 12 696,83 € TTC (10 580,69 € HT). Le Conseil Municipal approuve la proposition et demande l'exécution rapide des travaux. Une subvention de 4 232 €, soit 40 % du coût total, sera demandée dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2023. Le plan de financement hors taxe est le suivant : 6 348 € de financement communal et 4 232 € de financement DETR.

Conseil municipal  
Séance du 12 avril 2023

Le procès verbal est consultable en Mairie. Les membres du Conseil Municipal ont été appelés à délibérer sur les affaires suivantes :

- 1 - Approbation du compte rendu de la réunion du 08 février 2023.
- 2 - Tarifs scolaires 2023/2024.
- 3 - Vote des Comptes de gestion 2022.
- 4 - Vote des Comptes Administratifs 2022.
- 5 - Affectations du résultat.
- 6 - Vote des Taxes 2023.
- 7 - Vote des Budgets Primitifs 2023.
- 8 - Flâneries musicales 2023

- 9 - Création de poste
- 10 - Convention Ecole de Musique
- 11 - Convention Reims Activ'été.
- 12 - Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Champigny.
- 13 - Dossiers d'aide sociale
- 14 - Divers Grand Reims
- 15 - Questions Diverses.

# Saison.....



## Nids frelons asiatiques :

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui représente une menace pour les abeilles, les insectes pollinisateurs et les humains. En ce moment, les colonies de frelons asiatiques commencent à se former, il est donc important d'être vigilant. Les frelons asiatiques ont une piqûre douloureuse et peuvent être dangereux pour les personnes allergiques. Pour réduire les risques liés à leur présence, évitez les parfums forts, éliminez les sources de nourriture sucrées, utilisez des pièges à frelons et faites appel à des professionnels pour retirer les nids dès que possible.

## Bruit travaux bricolage et voisinage :

Les travaux de bricolage/jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que

La semaine	Les samedis	Les dimanches et jours fériés
08h30-12h00 14h00-19h30	09h00-12h00 14h30-19h00	10h00-12h00

Ces horaires sont fixés par [arrêté préfectoral du 10 décembre 2008](#).

· Le brûlage à l'air libre des déchets de jardin est interdit.

· Il est demandé à chacun de veiller à ne pas stationner sur les trottoirs et les espaces verts, de tailler et nettoyer les haies qui dépassent et à ne pas laisser son chien divaguer et faire leurs besoins sur le domaine public.

Toute personne ne respectant pas cet arrêté s'expose à **une contravention de 3ème classe**.

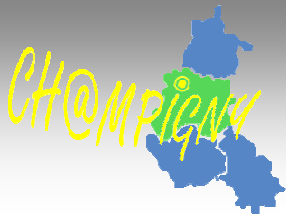


**Le bien vivre ensemble n'est pas un acquis, il relève du bon sens et du respect de quelques règles de vie en collectivité.**

# Autre.....

## Remerciements :

Le Conseil Municipal remercie l'entreprise "sacrée pizza" qui a généreusement offert cent pizzas à l'école de Champigny. La vente, auprès des parents d'élèves, a permis de récolter des fonds qui viendront participer aux financements de la classe découverte qui aura lieu du 22 au 26 mai 2023.



# Informations pratiques

## Mairie

### Permanences du secrétariat

- Mardi et Jeudi ..... 08h30-12h00 13h30-18h30
- Mercredi ..... 13h30-18h30
- ☎ 03 26 09 07 75      ✉ mairie-champigny@wanadoo.fr
- 🌐 <http://www.champigny51.fr>

### Numéros utiles

- ☎ Police secours ..... 17      🏠 Service de l'eau ..... 03 26 77 76 70
- 🛒 SAMU ..... 15      📞 Tri info ..... 03 26 02 90 90
- 🚒 Sapeurs-pompiers ..... 18      🤝 Assistance sociale ..... 03 26 48 07 08
- 👨‍⚕️ SOS Médecins ..... 03 52 74 06 47      📞 PMI ..... 03 26 06 84 21
- 📞 Urgence SMS ..... 114      🎒 Ecole Primaire ..... 03 26 87 56 78
- ☠️ Centre antipoison ..... 03 83 22 50 50      🎓 Collège Paulette Billa ..... 03 26 08 34 36

### Violences conjugales et intrafamiliales

- 📞 **En cas d'urgence appelez le 17 ou envoyer un SMS au 114 24h/24 7j/7.**
- 115 SAMU social pour obtenir un hébergement d'urgence.
- 119 Enfance en danger.
- 🏪 **Allez dans votre pharmacie**, qui pourra prévenir les forces de l'ordre si vous le souhaitez.
- 💻 **Rendez vous sur le tchat en ligne**, anonyme et gratuit, du portail de signalement des violences sexuelles et sexistes :  
[www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)
- 👤 **3919** numéro d'écoute gratuit et anonyme pour informer et orienter les femmes victimes de violences ainsi que les témoins.

### Carte d'identité/Passeport

- Effectuer sa demande sur : <https://passeport.ants.gouv.fr/>
- et noter le numéro de pré-demande.
- Rassembler l'ensemble des pièces justificatives demandées.
- Demander un **rendez-vous** parmi les communes les plus proches ci-dessous:
- Reims (et annexes) .... 03 26 77 78 79      Gueux ..... 03 26 03 60 26
- Tinqueux ..... 03 26 08 40 37      Cormontreuil ..... 03 26 82 05 53
- St Brice Courcelles ..... 03 26 09 07 65      Béthény ..... 03 26 07 12 71

### Listes électorales

- L'ensemble des démarches ci-dessus est possible sur le site :  
<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>

### Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à leur date anniversaire à la mairie. Se munir de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents. **Pour l'année 2023 sont concernés les jeunes nés en 2007.**

### Permanences « Assistante sociale »

Uniquement sur rendez-vous avec Mme Mercier CSD de Fismes au  
☎ 03.26.48.07.08.

### Permanences Secours Populaire

Les permanences du secours populaire seront désormais **tenues le premier mercredi de chaque mois** à compter du mois de mai.  
Ces permanences sont tenues par des bénévoles dans la salle des nourrissons à la mairie de 14h00 à 17h00. N'hésitez pas à venir y prendre des renseignements ou y demander une aide.

## Agenda

- **08/05/2023** : Barbecue géant au foyer-rural.
- **10/06/2023** : Fête patronale.
- **11/06/2023** : Fête patronale.
- **15/07/2023** : Fête nationale, Comité des Fêtes. (jeux, feu d'artifice et défilé aux lampions)
- **27/08/2023** : Brocante 2023.

## Grand Reims

### Gestion de l'eau

- 📍 Hôtel de la Communauté  
**3, Rue Eugène Desteuque à Reims**
- Du Lundi au Vendredi 08h30-12h00 13h30-17h30 (17h00 le vendredi).
- ☎ 03 26 77 76 70
- 🌐 <https://eau.grandreims.fr/commune/champigny.html>
- Intervention eau/assainissement urgence 24/24-7j/7
- ☎ 03 26 77 74 77

### CITURA

- 📍 **6 rue Chanzy à Reims**
- Du Lundi au Samedi 07h30-19h30 (10h00 le samedi)
- 🌐 [www.citura.fr](http://www.citura.fr)
- Plan / [Horaires Ligne 1](#)

### Collecte des déchets

- ☎ 03 26 02 90 90
- 🗑️ Bac vert le Mardi.
- 🗑️ Bac sélectif le Jeudi.
- Veillez déposer vos bacs la veille au soir après 18h00.

### Déchetteries

- Tinqueux (4min)  
📍 [Rue Marcel Dassault](#)
  - Du lundi au samedi de 9h à 19h.
  - Le dimanche et jour férié de 9h à 12h.
- Saint Brice Courcelles (9min)  
📍 [Chemin des Temples\\*](#)

- Gueux (8min)  
📍 [ZA du Moutier](#)
  - Lundi 9h à 12h.
  - Mardi } 14h à 18h.
  - Mercredi }
  - Jeudi }
  - Vendredi 9h à 12h.
  - Samedi 9h à 12h. et de 14h à 18h.
- Muizon (9min)  
📍 [Route de Trigny](#)
  - Horaires d'été.

Dernier accès 15 minutes avant la fermeture.